

WICKERSHEIM



WILSHAUSEN

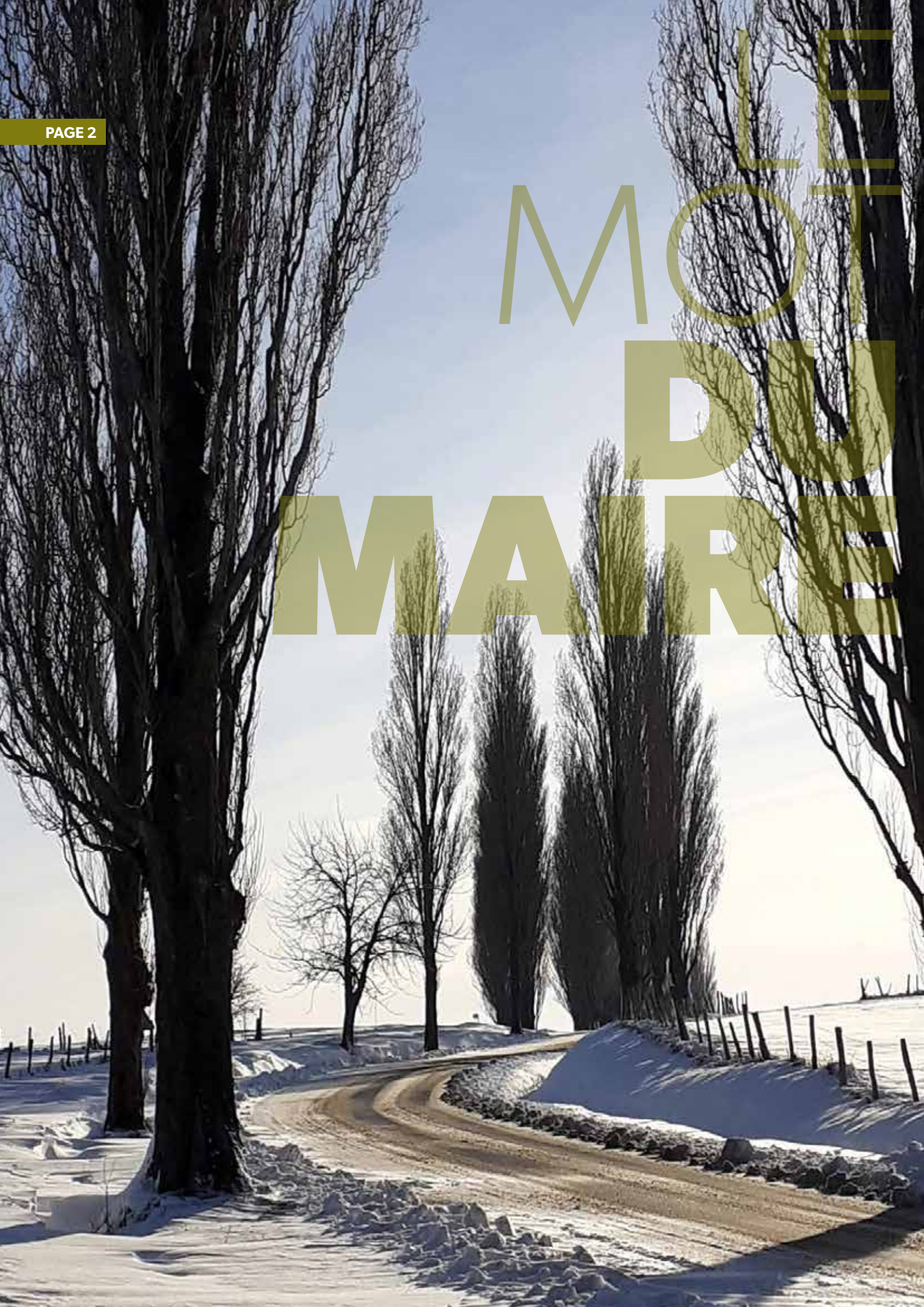


BULLETIN COMMUNAL

DECEMBRE
2025



LE MOT DU MARE





LE MOT DU MAIRE

Comme chaque fin d'année, ce bulletin est l'occasion de retracer les faits de l'année écoulée de la vie dans nos villages.

Malgré un contexte parfois incertain, notre commune continue d'avancer grâce à l'engagement de chacun d'entre nous.

Nous avons connu quelques difficultés de trésorerie l'année écoulée à la commune. La conseillère du trésor public a procédé à une analyse financière approfondie. De son étude est ressortie qu'une hausse des taxes est incontournable, la taxe sur le foncier bâti et non bâti reste le seul levier des communes. Il est vrai que la hausse 2025 est conséquente mais cela rattrape les années écoulées et anticipe les prochaines. Les investissements des dernières années ont pesé. Nous n'avions pas pu compter sur

leur retour vu que le marché de l'immobilier s'est fortement effondré. Entre temps l'horizon s'est dégagé vu que nous avons des avancées sur ce créneau. Grâce à vos efforts, nous pouvons envisager un avenir plus confortable en matière de finances surtout que des investissements seront encore utiles pour garantir le bon vivre dans nos villages.

En mars prochain vous serez appelés aux urnes pour élire un nouveau conseil municipal. Une nouvelle étape pour notre commune sera franchie, d'autant plus qu'en matière de listes de candidats la réglementation nous impose de nouvelles dispositions. (plus de détails dans ces pages)

Je tiens encore à vous remercier pour votre confiance et votre participation à la vie de nos villages. Ensemble continuons à construire une commune dynamique et tournée vers l'avenir.

Je vous souhaite un JOYEUX NOËL, de belles fêtes de fin d'année.

JE VOUS RETROUVE LE DIMANCHE 4 JANVIER 2026 PAR LA 18^{ème} CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA SALLE POLYVALENTE.

Votre maire

René Hatt

AGENDA EVENEMENTS DE L'ANNEE 2026

04|01

DIMANCHE 4 janvier 2026
Vœux du maire à 17h
à la salle polyvalente,
venez nombreux !

22|03

DIMANCHE 22 mars 2026
Soirée TARTES FLAMBEES
organisée par la «SOCIETE DE TIR»

31|01

SAMEDI 31 janvier 2026
Assemblée Générale
de la «SOCIETE DE TIR»

07|06

DIMANCHE 7 juin 2026
FETE ANNUELLE DU TIR
organisée par la «SOCIETE DE TIR»

08|02

DIMANCHE 8 février 2026
Fête paroissiale
à la salle polyvalente

18|10

DIMANCHE 18 octobre 2026
Soirée TARTES FLAMBEES
organisée par la «SOCIETE DE TIR»

NAISSANCES

- **Margaux GROELL** née le 29 mars 2025
Fille de Jérôme GROELL et de Jessica GRIPPAY
10A, rue du Foyer WICKERSHEIM
- **Rose EGLER** née le 22 mai 2025
Fille de Xavier EGLER et Alexia TOULIS
3, rue du Foyer WICKERSHEIM
- **Nino REINBOLD** né le 23 septembre 2025
Fils de Maxime REINBOLD et de Julia LIMA
61, rue principale WICKERSHEIM

MARIAGES

- **Jacques MASSON et Sabine SCHMITT**
le 21 juin 2025, domiciliés 8 impasse des sapins
à WICKERSHEIM



DÉCÈS

- **Jeanne BRUMBTER veuve KERN** (95 ans),
6 mars 2025 à Ingwiller,
51, rue principale WICKERSHEIM
- **Erna KUHN veuve KERN** (99 ans),
20 mars 2025 à Bouxwiller,
2, rue de la source WICKERSHEIM
- **Stéphane KOPP** (40 ans),
24 octobre 2025 à Wickersheim
29, Grand'Rue GOTTESHEIM
- **Mathilde HAMMANN veuve DUDT** (86 ans),
2 décembre 2025 à Wilshausen,
31 route de Peupliers Wilshausen

GRANDS ANNIVERSAIRES

Les différentes délégations du conseil municipal tiennent à remercier leurs aînés et leurs familles pour le très bon accueil qui leur a été réservé lors de leurs visites.

100
ans

**SCHMITT
Jean**

né le 28/03/1925



95
ans

**MATTER
Jeanne**

née le 11/02/1930



90
ans

**MARZOLF
Louise**

née le 01/08/1935



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : CE QUI CHANGE POUR NOTRE COMMUNE

À partir des élections municipales de mars 2026, toutes les communes de moins de 1 000 habitants verront leur mode de scrutin évoluer de manière importante.

Jusqu'à présent, les électeurs pouvaient rayer ou ajouter des noms sur les bulletins et voter pour des candidats individuellement : c'était le principe du scrutin plurinominal avec panachage. Ce système disparaît. Désormais, les élections se dérouleront au **scrutin de liste**, comme dans les communes plus grandes. Chaque équipe candidate devra présenter une **liste complète**, ou presque complète, sans que les électeurs puissent modifier les noms. Les bulletins seront donc « **bloqués** » : on vote pour une liste entière et non plus pour des personnes choisies individuellement.

Autre évolution majeure : les listes devront être **paritaires**, c'est-à-dire alterner obligatoirement un homme puis une femme (ou l'inverse). Cette règle, déjà en vigueur dans les communes de 1 000 habitants et plus, vise à mieux représenter les femmes et les hommes dans la vie publique locale.

Pour tenir compte des réalités des petites communes où il peut être difficile de constituer une équipe complète, la loi autorise désormais des **listes incomplètes**, avec jusqu'à **deux candidats de moins** que le nombre de sièges à pourvoir au conseil municipal. Cette souplesse doit faciliter la formation des listes sans renoncer à la parité.

L'attribution des sièges changera également. Le nouveau système prévoit une **représentation proportionnelle avec prime majoritaire** : la liste arrivée en tête obtient une part supplémentaire de sièges, ce qui permet

d'assurer une majorité stable tout en laissant une place aux autres listes si elles ont obtenu suffisamment de voix.

Enfin, la parité s'appliquera aussi à l'élection des **adjoints au maire**, ce qui harmonise l'ensemble du fonctionnement du conseil municipal.

Ces évolutions ont pour objectif d'harmoniser les règles électorales sur tout le territoire, de favoriser la participation des femmes à la vie publique et de renforcer la cohésion des équipes municipales. Elles marquent une étape importante pour la démocratie locale, tout en s'adaptant aux spécificités des petites communes.

Avec la suppression du panachage, attention à la validité de votre vote :



Seront nuls :

- Bulletins modifiés (ratures, ajouts, noms étrangers à la liste)
- Bulletins avec changement de l'ordre des candidats
- Mentions manuscrites (sauf exceptions)



Seront valides :

- Professions de foi utilisées comme bulletins
- Bulletins manuscrits sur papier libre, à condition de contenir tous les noms, dans l'ordre légal, et intégralement recopiés

POURQUOI RÉDUIRE SES DÉCHETS EST ESSENTIEL ?

Chaque déchet a un impact réel sur notre environnement et la gestion des déchets pèse lourd sur l'économie de notre territoire !

En 2024, la Collecte des ordures ménagères et du tri en porte à porte a coûté 444 126,74 € TTC.

La collectivité a consacré 205 177,84 € à la gestion de ses déchèteries. Le traitement des déchets s'est élevé à 432 770,54 € TTC. Soit une hausse totale de 24 % par rapport à 2020.

Ces coûts sont supportés par la redevance incitative qui est restée la même depuis 2012.

Pour continuer à maîtriser le montant de la redevance, il convient d'adapter nos habitudes de consommation et d'élimination.

Quelques solutions pour réduire les déchets au quotidien ?

- Éviter les suremballages lors de vos achats
- Composter les déchets organiques : avec le compostage, vous transformez vos déchets verts, vos préparations de cuisine et vos restes alimentaires en engrais naturel. La Communauté de Communes vend des composteurs en bois de 1m³ au prix de 20 € (montant uniquement payable par CB à compter du 1er janvier 2026).
- Réduire le gaspillage alimentaire en planifiant ses achats alimentaires.

Bon plan : des applis comme Too Good To Go permettent de récupérer les produits invendus à petit prix tout en luttant contre le gaspillage.

Le tri dès la cuisine

Le tri des déchets est une première étape simple et efficace pour limiter ce qui finit à l'incinérateur. En suivant les consignes de tri, chacun peut recycler une grande partie de ses déchets.

Recycler et donner

Les objets en bon état (vêtements, électronique, meubles...) peuvent être donnés à des associations comme Emmaüs ou Caritas. Ils trouveront une seconde vie auprès de ceux qui en ont besoin.



2026

Déchets ménagers
résiduels

LUNDI

Collecte sélective

JEUDI

semaines paires

		L	M	M	J	V	S	D
JANVIER	1				1	2	3	4
	2	5	6	7	8	9	10	11
	3	12	13	14	15	16	17	18
	4	19	20	21	22	23	24	25
	5	26	27	28	29	30	31	

		L	M	M	J	V	S	D
FÉVRIER	5							1
	6	2	3	4	5	6	7	8
	7	9	10	11	12	13	14	15
	8	16	17	18	19	20	21	22
	9	23	24	25	26	27	28	

		L	M	M	J	V	S	D
MARS	9							1
	10	2	3	4	5	6	7	8
	11	9	10	11	12	13	14	15
	12	16	17	18	19	20	21	22
	13	23	24	25	26	27	28	29
	14	30	31					

		L	M	M	J	V	S	D
AVRIL	14			1	2	3	4	5
	15	6	7	8	9	10	11	12
	16	13	14	15	16	17	18	19
	17	20	21	22	23	24	25	26
	18	27	28	29	30			

		L	M	M	J	V	S	D
MAI	18					1	2	3
	19	4	5	6	7	8	9	10
	20	11	12	13	14	15	16	17
	21	18	19	20	21	22	23	24
	22	25	26	27	28	29	30	31

		L	M	M	J	V	S	D
JUIN	23	1	2	3	4	5	6	7
	24	8	9	10	11	12	13	14
	25	15	16	17	18	19	20	21
	26	22	23	24	25	26	27	28
	27	29	30					

		L	M	M	J	V	S	D
JUILLET	27				1	2	3	4
	28	6	7	8	9	10	11	12
	29	13	14	15	16	17	18	19
	30	20	21	22	23	24	25	26
	31	27	28	29	30	31		

		L	M	M	J	V	S	D
AOÛT	31						1	2
	32	3	4	5	6	7	8	9
	33	10	11	12	13	14	15	16
	34	17	18	19	20	21	22	23
	35	24	25	26	27	28	29	30
	36	31						

		L	M	M	J	V	S	D
SEPTEMBRE	36		1	2	3	4	5	6
	37	7	8	9	10	11	12	13
	38	14	15	16	17	18	19	20
	39	21	22	23	24	25	26	27
	40	28	29	30				

		L	M	M	J	V	S	D
OCTOBRE	40				1	2	3	4
	41	5	6	7	8	9	10	11
	42	12	13	14	15	16	17	18
	43	19	20	21	22	23	24	25
	44	26	27	28	29	30	31	

		L	M	M	J	V	S	D
NOVEMBRE	44							1
	45	2	3	4	5	6	7	8
	46	9	10	11	12	13	14	15
	47	16	17	18	19	20	21	22
	48	23	24	25	26	27	28	29
49	30							

		L	M	M	J	V	S	D
DÉCEMBRE	49		1	2	3	4	5	6
	50	7	8	9	10	11	12	13
	51	14	15	16	17	18	19	20
	52	21	22	23	24	25	26	27
	53	28	29	30	31			

D'OÙ VIENT L'EAU DU ROBINET EN ALSACE ?

En savoir plus sur mon eau avec le SDEA

Plus de 500 captages, qu'il s'agisse de forages ou de sources, sont utilisés par le SDEA pour prélever l'eau qui arrivera à votre robinet.

Les forages se trouvent majoritairement en plaine, tandis que les sources sont le plus souvent dans les zones de reliefs. Chez nous, la majorité des sources sont présentes sur le massif vosgien.

80% de l'eau de captage provient de la nappe phréatique rhénane, plus grande nappe alluviale d'Europe avec un volume total de 50 milliards de m³ dont 35 milliards de m³ en Alsace.

L'eau issue de la nappe est bien souvent potable sans traitement. Cependant, afin

d'éviter tout risque de contamination bactériologique, elle subit parfois un traitement de chloration, sans danger pour la santé mais pouvant altérer le goût de l'eau

Avant d'arriver chez vous, l'eau prélevée, quelle que soit son origine, suit un parcours bien défini. A partir du point de captage, elle est pompée, traitée, stockée puis enfin distribuée. Une fois que l'eau aura été utilisée, dès sa sortie du robinet, on parle d'eau usée ou eau grise. Cette eau repart dans le réseau d'assainissement pour être épurée. Elle rejoindra alors une station de traitement des eaux usées pour être « nettoyée » avant d'être rejetée dans le milieu naturel.



Le SDEA s'est engagé dans une surveillance continue adaptée à chaque captage et contexte local, et mène des actions de prévention de pollution sur l'ensemble de son territoire pour contribuer à préserver la qualité de la nappe d'Alsace, notamment à travers la mise en place de la Missions EAU.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Vrai ou faux ?

A. L'eau qui ressort de la station de traitement d'eaux usées est potable ?

B. L'eau du robinet est de moins bonne qualité que l'eau en bouteille ?

A. C'est faux. L'eau qui ressort est « propre », elle est d'assez bonne qualité pour être absorbée par l'environnement sans nuisance, mais elle n'est pas potable
B. C'est faux. L'eau du robinet est soumise à des contrôles sanitaires très stricts et réguliers, plus rigoureux que pour l'eau en bouteille. Elle est donc très bonne à boire

L'eau du robinet : un aliment sous haute surveillance



En France, l'eau du robinet est
l'aliment le plus contrôlé

Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire
continu, depuis sa source naturelle
jusqu'à sa distribution chez
le consommateur



Le contrôle sanitaire officiel est mené
par l'Agence Régionale de Santé (ARS)
qui effectue annuellement plus de
1 000 prélèvements

1 300

autocontrôles volontaires

assurés par le SDEA, via son laboratoire
accrédité COFRAC*

*Accréditation Cofrac Essais du laboratoire n°1-6099,
portée disponible sous www.cofrac.fr

300

**paramètres
contrôlés**



Les contrôles portent sur :

- Les ouvrages de production
- Les stations de traitement
- Les réservoirs et réseaux de distribution
- Les robinets des usagers

Les résultats d'analyse sont accessibles sur les sites :



**ARS
Grand Est**



SDEA

UN SUCCES POUR LA JOURNEE, UNE ROSE UN ESPOIR

Le 26 avril dernier, les motards et bénévoles de l'association « Une Rose Un Espoir » ont sillonné les différentes communes du Pays de la Zorn élargi proposant une rose contre un don minimum de 2 €

La mobilisation de 317 motards, accompagnés de 130 passagers, ont participé à cet événement, permettant de **remettre à la Ligue 67 contre le cancer un chèque de 64096,54 €.**

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette journée une réussite.

Un remerciement va également aux habitants, qui ont ouvert leurs portes et leurs cœurs pour soutenir cette noble cause.

N'oublions pas de remercier les communes, les mécènes et la comcom du Pays de la Zorn qui soutiennent cette initiative, un grand

MERCI

à vous tous et bravo !!!



La remise du chèque à la Ligue 67 contre le cancer a eu lieu le 6 juin 2025 à la salle des fêtes de MUTZENHOUSE.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'opération 2026 le 25 avril prochain, et si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook : 1 Rose 1 Espoir Secteur Pays de la Zorn élargi.

En attendant, l'ensemble du comité vous souhaite de passer de bonnes Fêtes de fin d'année !

LA VIE DE LA COMMUNE

LOTISSEMENT WILDELWIDEL

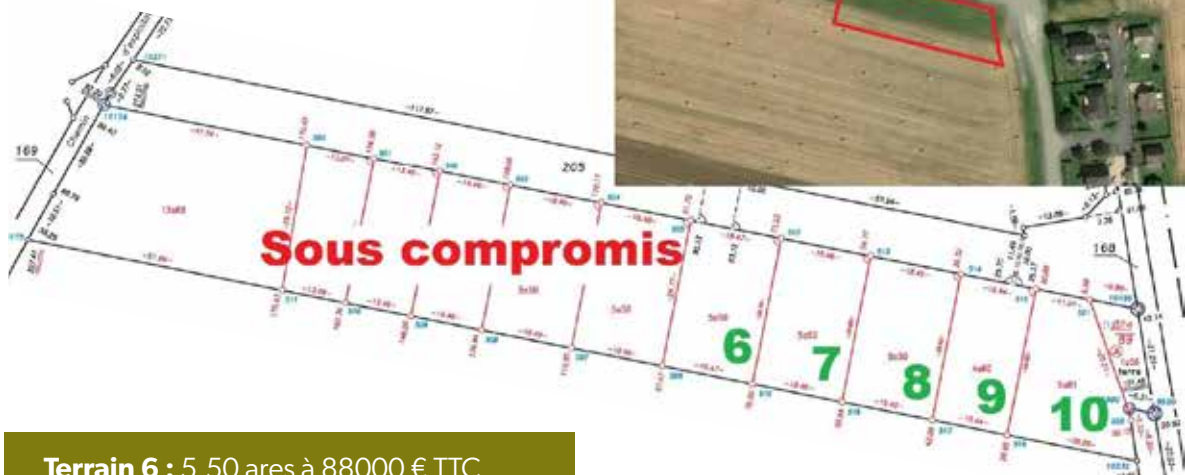
La vente des terrains du lotissement Wildel, rue de la forêt en face de l'école la Décapole eu du mal à décoller. Initialement mis en vente au prix de 18000 euros l'are viabilisé et une surface de plus de 6,5 ares le conseil municipal s'est résigné à baisser le prix à 16000 euros l'are viabilisé. Plusieurs acheteurs potentiels ont également émis le souhait d'acheter des terrains plus petits.

Ces changements ont permis de signer 5 compromis de vente pour lesquels 3 permis de construire ont déjà été déposés. Les marchés de viabilisation ont été signés et les travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires de février 2026. Il reste encore les 5 terrains à l'avant qui sont disponibles à la vente.

Ces terrains sont libres d'architectes et d'implantation, il convient néanmoins de respecter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal zone 1AU consultable sur le site internet de la Communauté de Communes Pays de la Zorn

www.payszorn.com/notre-territoire/le-plan-local-durbanisme-intercommunal

(Menu Notre Territoire > Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal)



Terrain 6 : 5,50 ares à 88000 € TTC

Terrain 7 : 5,50 ares à 88000 € TTC

Terrain 8 : 5,50 ares à 88000 € TTC

Terrain 9 : 4,60 ares à 73600 € TTC

Terrain 10 : 5,81 ares à 92960 € TTC

LA VIE DE LA COMMUNE

12 RUE DE VERGERS À WILSHAUSEN

La vente du terrain constructible au 12 rue des Vergers à Wilshausen a également été acté par la signature d'un compromis de vente et le dépôt d'un permis de construire.

COUPS... MON CHIEN A OUBLIÉ QUELQUE CHOSE !

Promener son chien, c'est un plaisir. Ramasser ce qu'il laisse derrière lui, c'est **un super-pouvoir de maître responsable.**

Un petit sac, un petit geste... et hop ! Nos trottoirs, rues et chemins restent propres pour :

- les enfants
- les promeneurs
- les voisins
- et même les chaussures

Ramasser, c'est montrer que l'on aime sa commune autant que son chien.

Merci à tous les maîtres et maîtresses qui ont déjà adopté le bon réflexe !

Les autres... votre chien compte sur vous.



LA ROUTE DES PEUPLIERS A REMPLACÉ LA RUE PRINCIPALE DE WILSHAUSEN

Le renommage de la route des Peupliers à Wilshausen a été officiellement effectué, cette mise à jour vise à éviter la confusion avec la rue principale à Wickersheim. Bien que les services concernés aient été informés et les démarches

administratives nécessaires ont été engagées, les applications que guidage telles que Google Maps et Apple Plans n'ont pas encore procédé à cette mise à jour pourtant tant attendue.

Nous espérons que nos dernières demandes de correction soient prises en compte rapidement.

LA VIE DE LA COMMUNE

ÉCLAIRAGE PUBLIC : TOT OU TARD ?

Dans notre commune, l'éclairage public fonctionne grâce à une horloge astronomique. Ce dispositif calcule automatiquement les heures de lever et de coucher du soleil en fonction de la date et de notre position géographique. Les lampadaires s'allument donc à des

horaires programmés, sans tenir compte des variations de météo.

Ainsi, lors de journées très couvertes, pluvieuses ou brumeuses, il peut sembler que l'éclairage s'allume « trop tard ». À l'inverse, lorsqu'il

fait particulièrement clair en soirée, il peut paraître qu'il s'allume « trop tôt ».

Cette impression vient simplement du fait que l'horloge se base sur les horaires théoriques du soleil, et non sur la luminosité réelle du moment.

HOFTNAEMME

Michel SCHNEPP a poursuivi ses recherches afin de mettre à jour sa documentation consacrée à l'histoire des corps de ferme de notre commune.

Ce travail de fond, enrichi par de nouvelles informations et vérifications, contribue à préserver et à mieux faire connaître notre patrimoine local.

La commune remercie Michel SCHNEPP pour son engagement et la qualité de ses recherches, mises au service de la mémoire collective.



l'adresse suivante : <https://wickersheim-wilshausen.payszorn.com/le-village/histoire/hoftnaemme/> (Menu Le village > Histoire > Hoftnaemme)



FÊTE DES AÎNÉS

Comme chaque année, la fête des aînés du 7 décembre 2025 a rassemblé élus et habitants dans un esprit de convivialité. Ce fut l'occasion de remercier Franck et Denise LAESTER, dont l'implication dans les rendez-vous mensuels contribue largement à la vie du groupe.

Vous êtes invité à participer à notre rencontre mensuelle, organisée chaque premier mercredi du mois à 14h à la salle polyvalente de Wickersheim. Moments de convivialité, échanges et parties de cartes et autres jeux vous y attendent !

Nous souhaitons remercier chaleureusement la chorale ZoWiGeis pour avoir répondu présente et pour avoir enchanté notre événement. Votre bonne humeur, vos sourires et surtout votre talent ont touché le cœur de tous les participants.



*Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de fin d'année !*